

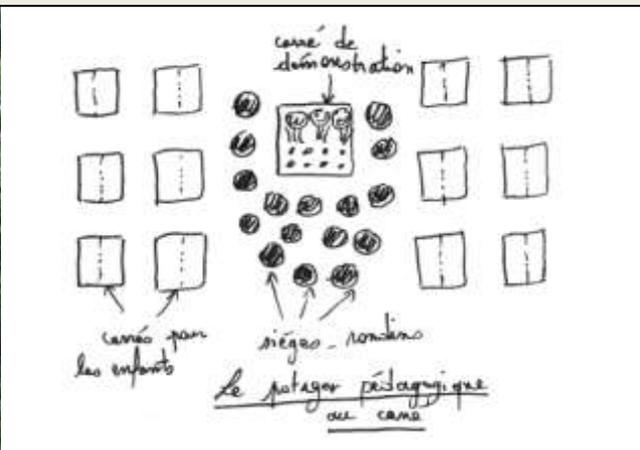


# Projet de revalorisation du Parc de Croix-Beaumont

## Principes directeurs et préconisations d'aménagement

Par le Comité de Sauvegarde du Parc Croix-Beaumont

Septembre 2013



**Le Comité de sauvegarde du Parc Croix-Beaumont**

remercie tous ceux et celles qui ont contribué à ce projet.

Nous remercions en particulier :

- Paul Hallart, Martine Lambin et Andrée Turpain pour leurs propositions relatives aux enfants/familles en lien avec les associations de parents d'élèves et enseignants

- Hélène Prévost pour le parcours arboretum et les conseils en gestion de la biodiversité

- les associations Entreliaanes, l'Atelier Quartier(s) Nature, Astuce, la Ligue de Protection des Oiseaux Nord, l'Apraphe (Association de protection du parc du héron et du bassin de la Marque), SAVE (Hem), pour leurs conseils d'aménagement dans le cadre de la trame bleue et verte

-- les associations utilisatrices du site

3 Août 2013

**Note introductive**

Le **Comité de sauvegarde du Parc Croix-Beaumont** est une association loi 1901, qui s'est constituée suite à l'annonce en décembre 2010 par le Maire de Croix, Régis Cauche, de sa décision, soudaine et inattendue, de vendre la totalité (puis les deux tiers) du Centre sportif et aéré G. Pompidou, dit Parc de Croix-Beaumont, à des opérateurs privés.

Depuis son origine, le Comité de sauvegarde du Parc Croix-Beaumont a pour objet de :

- s'opposer à ce projet de privatisation d'un espace public utile aux Croisiens et aux habitants de la métropole lilloise
- proposer **un vrai projet, élaboré collectivement, constructif et profitable pour TOUS** les habitants et utilisateurs de ce parc (associations, écoles, utilisateurs des centres aérés, riverains, etc.).

Au printemps 2011, aidé en cela par de nombreuses associations, notre comité a effectué un diagnostic sur la fonction du parc avant sa fermeture. Ce diagnostic, rendu public ici <http://sauver-parc-de-croix-beaumont.hautefort.com/media/02/00/2096872204.pdf>, montrait notamment sa double fonction :

- fonction sociale par les multiples infrastructures et activités qu'il abritait, et ce depuis très longtemps au sein de la ville de Croix (première acquisition en 1936 !)
- fonction écologique au sein de la trame verte et bleue, grâce à sa localisation entre le parc Barbieux et le Bois de Warvammes, sa grande surface de pleine terre d'un seul tenant, sa richesse en biodiversité, la variété de ses arbres plantés depuis longtemps.

Ce nouveau document, produit par notre association après deux ans de consultations et de réflexion, propose **un projet pour revaloriser ce site, en lien avec son potentiel et avec son histoire**. Dans une première partie, nous présenterons les principes directeurs de notre réflexion. Dans une seconde, les propositions d'aménagement auxquelles nous avons abouti.

**Bénédicte VIDAILLET**

**Présidente**

**Jean-Louis DIONNET**

**Trésorier**

**Roger DEMORTIER**

**Secrétaire**



# Sommaire

<b>1. Principes directeurs et cadrage du projet</b>	<b>P. 5</b>
<b>1.1. Des contraintes à intégrer d'emblée :</b>	
• tenir compte de l'histoire, des usages et de l'environnement du site	P. 6
• limiter la charge financière pour la collectivité	P. 7
<b>1.2. Des atouts qui doivent structurer tout projet de revalorisation :</b>	
• un site multifonction, pratique, mêlant parc et équipements	P. 8
• un fort potentiel écologique	P. 9
<b>1.3. Positionnement et vocation du parc à l'avenir :</b>	
• un site de loisirs, populaire et multi-activités	P. 10
• un site d'éducation à la nature à destination notamment des enfants	P. 11
<b>2. Préconisations d'aménagement</b>	<b>P. 13</b>
<b>2.1. Schéma global d'aménagement</b>	<b>P. 15</b>
<b>2.2. Un site qui conserve le maximum d'équipements et est restructuré en fonction des besoins identifiés</b>	<b>P. 16</b>
<b>2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités</b>	<b>P. 18</b>
<b>2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants</b>	<b>P. 26</b>



# I. CADRAGE DU PROJET ET PRINCIPES DIRECTEURS



## 1.1. Des contraintes à intégrer d'emblée (1) : tenir compte de l'histoire, des usages et de l'environnement du site

- Raisonner sur l'ensemble du site intégralement public (=57000 m<sup>2</sup>) : cette taille est relativement modeste (comparativement au parc Barbieux par exemple), ce qui doit conduire à valoriser l'existant et à soutenir et renforcer les usages multiples et diversifiés qui y avaient déjà cours.
- Aménager le lieu en lien avec :
  - sa fonction historique dans la ville de Croix :  
Du fait de ses multiples fonctions : associations, centres aérés, espace de nature pour tous, utilisation par les écoles et collèges.  
C'est un parc populaire qui doit le rester.
  - la proximité immédiate de la villa Cavrois : fonction culturelle et touristique, nécessité de parking
- Intégrer les dimensions intercommunale et intercommunautaire :
  - appartenance à la trame bleue et verte : travailler sur la complémentarité du parc de Beaumont avec les autres espaces de nature de la trame (notamment le Parc Barbieux ; le parc de la Mairie de Croix ; le Bois de Warvammes)
  - travail avec les villes de Roubaix et Hem, villes limitrophes également concernées (cf. le nombre important d'habitants de ces villes utilisateurs du parc et ayant signé la pétition)

## 1.1. Des contraintes à intégrer d'emblée (2) : limiter la charge financière pour la collectivité

Ce qui suppose de :

- Rénover l'existant (pas de démolitions) compte tenu du caractère récent des bâtiments (1986 pour la salle polyvalente)
- Tirer parti et valoriser au maximum le potentiel actuel du parc : pour des raisons écologiques mais aussi financières
- Penser à des aménagements peu onéreux mais pratiques et adaptés aux besoins et aux usages de la population (ex. : installer des bancs, des tables de pique-nique, des tables de ping pong, une aire de jeux pour enfants, etc.)
- Penser l'aménagement sur le long terme : avec un projet évolutif et des tranches de travaux sur plusieurs années (5 ans par exemple)

## 1.2. Des atouts qui doivent structurer tout projet de revalorisation (1) : un site multifonction, pratique, mêlant parc et équipements

Le diagnostic effectué en 2011 a permis de relever des atouts majeurs, à conserver, valoriser et développer :

- Un site multifonction mêlant de manière unique des équipements sportifs et municipaux diversifiés et des zones de nature, et permettant des pratiques variées, s'étalant sur toute l'année (d'où un taux d'occupation élevé) :
  - coureurs, promeneurs libres et joueurs (football et rugby libres ; cours de tennis extérieurs) toute l'année ;
  - publics scolaires et associations en période scolaire ;
  - centres aérés pendant les vacances ;
- Parmi ces pratiques, 3 caractéristiques notables :
  - un axe « santé-nature » déjà bien développé : associations (yoga, tai chi, qigong, danse) ; coureurs et marcheurs
  - un fort potentiel intergénérationnel : grâce à l'accueil en même temps de publics très divers (scolaires, associatifs, libres usagers, familles)
  - une mixité sociale dans un quartier très privilégié : grâce aux associations variées à large rayonnement, aux centres aérés, à la fréquentation par les écoles et collèges de Croix et Roubaix et par le Centre médico-pédagogique.

Un site pratique pour les utilisateurs :

- accès facile, entièrement fermé par des grilles, sécurisé, avec un grand parking (fonction parking à maintenir)
- pouvant recevoir du public en extérieur et en intérieur (salle polyvalente, vestiaires).

## 1.2. Des atouts qui doivent structurer tout projet de revalorisation (2) : un fort potentiel écologique

- un espace d'un seul tenant, doté d'une terre de qualité, préservée de toute activité polluante depuis très longtemps, à la différence de friches industrielles reconverties en espaces naturels
- une bonne qualité de l'air : situation en hauteur sur la vallée de la Marque et dans un quartier très protégé
- un refuge de biodiversité :
  - par sa situation de clairière en zone de bocage urbain (quartier de Beaumont)
  - espace relais entre le Bois de Warwamme et le Parc Barbieux
  - grâce à la présence de 3 écosystèmes sur 4 : haie, grands arbres, prairies avec gestion différenciée (manque la mare)
  - bilan faune/flore 2011 : 64 espèces d'oiseaux, 9 espèces de mammifères, 3 espèces d'orthoptères et 5 espèces de papillons
- un quasi-arboretum : identification de presque 200 arbres de 25 essences différentes (frêne, érable, hêtre, tilleul, houx, bouleau, prunus, chêne, châtaignier, platane, épicéa, marronnier, ginkgo, peuplier, sophora, tulipier de Virginie, cèdre, pin noir d'Autriche, etc.) dont certains très beaux sujets.

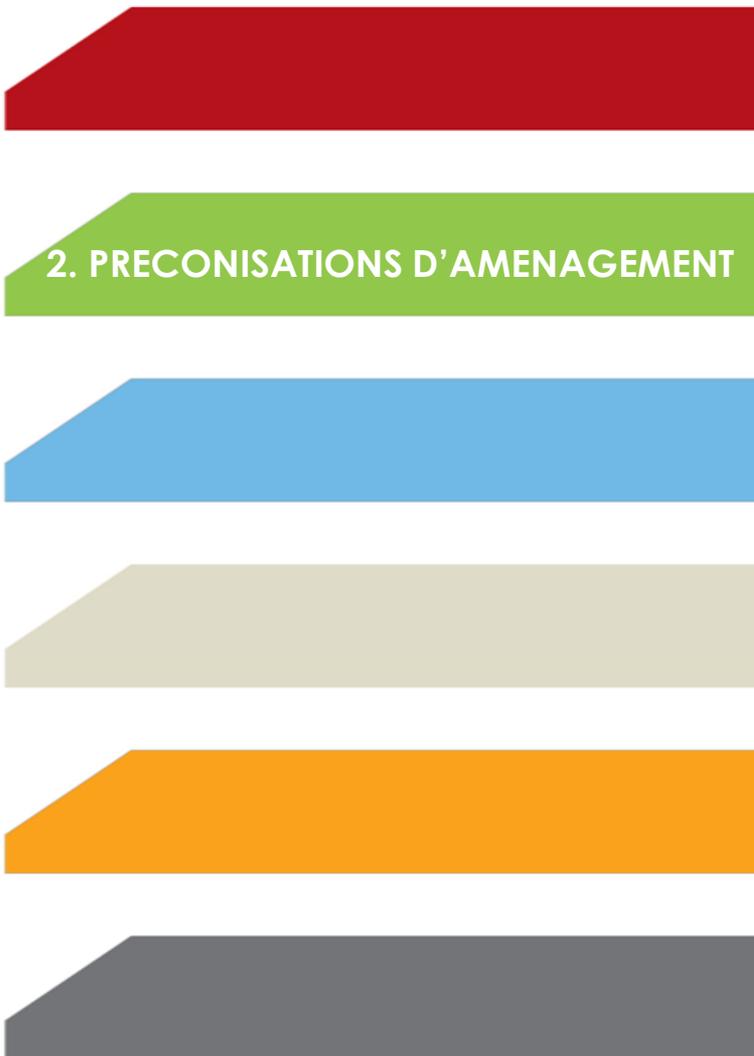
## 1.3. Positionnement et vocation du parc à l'avenir (1) : un site de loisirs, populaire et multi-activités

- Maintenir et renforcer la fonction (historique) des **centres aérés** :
  - Utilisation de la salle polyvalente
  - Ajout de la fonction camping
- Développer la **fonction de convivialité, de culture et de jeu** à destination des familles
  - Aire de jeux pour enfants
  - Installation de bancs, tables de pique-nique, tables de ping-pong et d'échec en dur
  - Transformation de l'ancien parking en espace de rencontre et activités culturelles (exposition de sculptures, festivals, théâtre, danse et cinéma en plein air) : kiosque, arène, zone d'exposition, etc.
- Renforcer la **fonction multisports et loisirs en extérieur** à destination des familles, des scolaires et des associations :
  - Installation d'un city-stade (pour compléter les terrains de basket)
  - Maintien des cours de tennis
  - Boulodrome 8 pistes
  - Plaine de jeux (pour maintenir les possibilités de jeux de football et rugby libres ; développer les grandes aires de jeux collectifs)
- Valoriser l'**axe santé-nature en ville** :
  - Par les associations spécialisées utilisant la salle polyvalente et les extérieurs (sports doux ; activités nature ; etc.)
  - En créant un parcours de santé

### 1.3. Positionnement et vocation du parc à l'avenir (2) : un site d'éducation à la nature à destination notamment des enfants

- Devenir un **lieu d'accueil de classes vertes** à la journée (avec possibilité de camping) :
  - Utilisation de la salle polyvalente et du bloc sanitaire (bâtiment vestiaires actuel)
  - Permettant de se différencier du Parc Barbieux (très grand parc de promenade de facture classique à l'anglaise) et du jardin de la villa Cavrois (jardin d'agrément à la française de petite taille)
  - En lien avec les 80 établissements d'enseignement des villes de Croix, Roubaix et Hem
- Développer la **fonction pédagogique** :
  - Installer un potager pédagogique en lien avec les écoles
  - Créer un parcours arboretum : signalisation des arbres répertoriés et nouvelles plantations pour compléter
  - Placer des bacs de récupération des eaux de pluie de la salle polyvalente
- **Enrichir la bio-diversité** :
  - Créer une mare pour compléter les 3 écosystèmes déjà présents : arbres, haies, prairies
  - Devenir un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) : ruches, nichoirs, renforcement des haies champêtres, etc.





## 2. PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT



## 2.1. Schéma global d'aménagement



*Un site restructuré...*

-  Arbres à planter
-  Haies paysagères et anti-bruit à recréer
-  Haies séparatives
-  Mare
-  Parking végétalisé
-  Parc à vélos

*...d'éducation à l'environnement...*

-  Ruches
-  Nichoirs
-  Prairie naturelle
-  Parcours Arboretum
-  Bacs de récupérateur d'eau de pluie
-  Potager pédagogique

*... ouvert à tous et adapté aux familles, ...*

-  Arène
-  Kiosque
-  Tables de pique-nique
-  Tables de jeux (ping-pong, échecs,...)
-  Parcours de santé
-  Bancs

*... tout en maintenant les équipements en place !*

-  1 Accueil, maison du jardin
-  2 Salle polyvalente rénovée
-  3 Bloc sanitaire, pour le camping des centres de loisirs
-  4 Terrains de tennis maintenus

## 2.2. Un site qui conserve le maximum d'équipements et est restructuré en fonction des besoins identifiés

### • Les équipements conservés :

- les **terrains de tennis extérieurs** : à terme 3 courts pourront être recouverts par des structures légères
- la **salle polyvalente** : rénovée (toiture et remise aux normes électriques), elle continue d'accueillir associations (danse, yoga, tai chi, qigong, badminton, etc.) et centres aérés
- la **maison du gardien** : pour maintenir la fonction d'accueil et de garde, éventuellement développer la fonction d'exposition
- les **vestiaires** : maintenus pour assurer la fonction bloc sanitaire du camping des centres aérés/classes vertes

### • Un espace restructuré en douceur avec :

- des **arbres replantés** dans la partie nord-ouest pour enrichir l'arboretum, délimiter la plaine de jeux et créer de l'ombre dans la partie camping
- des **haies séparatives** pour délimiter en frontières douces certaines zones (camping, potager pédagogique, aire de jeux pour enfants)
- des **haies** pour compléter les haies actuelles **sur tout le pourtour du site** : fonction de séparation avec le voisinage (écran anti-bruit et visuel) ; fonction écologique (haie bocagère)
- une **mare** : pour utiliser l'ancien puits et disposer dans le parc des 4 écosystèmes (haie, arbre, prairie, mare) ce qui permet d'enrichir la biodiversité
- un **parking végétalisé** : l'ancien parking est déplacé pour récupérer un espace central au sein du parc ; le nouveau parking, plus discret, est situé à côté de la 2<sup>o</sup> entrée ; il est végétalisé pour s'intégrer au mieux au site et accueille également les visiteurs (voitures et bus) de la villa Cavois pour laquelle la question du parking n'est à ce jour pas résolue
- deux **parcs à vélos** : près des deux entrées (piétonne, voiture).

## 2.2. Un site qui conserve le maximum d'équipements et est restructuré en fonction des besoins identifiés



Un site restructuré...

- Arbres à planter
- Haies paysagères et anti-bruit à recréer
- Haies séparatives
- Mare
- Parking végétalisé
- Parc à vélos

...d'éducation à l'environnement...

- Ruches
- Nichois
- Prairie naturelle
- Parcours Arboretum
- Bacs de récupérateur d'eau de pluie
- Potager pédagogique

... ouvert à tous et adapté aux familles, ...

- Arène
- Kiosque
- Tables de pique-nique
- Tables de jeux (ping-pong, échecs...)
- Parcours de santé
- Bancs

... tout en maintenant les équipements en place !

- 1** Accueil, maison du jardin
- 2** Salle polyvalente rénovée
- 3** Bloc sanitaire, pour le camping des centres de loisirs
- 4** Terrains de tennis maintenus

## 2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités

- Une **aire de camping** pour les centres aérés (complément à la salle polyvalente):
  - Utilisation du bloc sanitaire existant (vestiaires)
  - Permet l'accueil d'enfants à partir de Pâques et aux grandes vacances
  - Lieu ouvert à la promenade le reste de l'année
- Equipements pour la **convivialité** sur tout le site :
  - Bancs
  - Tables de pique-nique
- **L'espace de rencontre et d'activités culturelles** (l'agora)
  - Il permet de s'asseoir, de se réunir, de jouer, d'exposer, de créer des spectacles (associations, scolaires, etc.)
  - Il se compose d'une arène en bois (3 gradins en L), de tables en dur de ping-pong et d'échec, d'une zone libre permettant d'exposer ou d'accueillir du public. Un kiosque (élément typique des lieux de culture populaire du Nord Pas de Calais) pourra être ajouté.
- **L'aire de jeux** pour enfants
  - En bois naturel
  - Jeux simples : balançoires, toboggans, jeux à oscillation, jeux à rotation
  - A destination des plus petits, elle est délimitée par des haies séparatives
- **La plaine de jeux**
  - A destination des plus grands (ados, adultes) ou des groupes (scolaires, centres aérés,...)
  - Maintient les pratiques de jeux de football et rugby libres (qui étaient très développées sur ce site)
  - Permet les grands jeux collectifs et les rencontres sportives

## 2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités



Un site restructuré...

...d'éducation à l'environnement...

... ouvert à tous et adapté aux familles, ...

... tout en maintenant les équipements en place !

Arbres à planter

Haies paysagères et anti-bruit à recréer

Haies séparatives

Mare

Parking végétalisé

Parc à vélos

Ruches

Nichois

Prairie naturelle

Parcours Arboretum

Bacs de récupérateur d'eau de pluie

Potager pédagogique

Arène

Kiosque

Tables de pique-nique

Tables de jeux (ping-pong, échecs,...)

Parcours de santé

Bancs

Accueil, maison du jardin

Salle polyvalente rénovée

Bloc sanitaire, pour le camping des centres de loisirs

Terrains de tennis maintenus

## 2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités

Camping : s'inspirer des pratiques de la base de loisirs de Willems (59)



Bancs : des formes conviviales, intégrées au lieu



Pique-nique :  
à table ou  
dans l'herbe ?

Echecs ou ping pong ?



## 2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités



Les gradins en bois : convivialité, multi-usages, tous âges



Le kiosque à musique : traditionnel ou réinventé ?



## 2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités



Des jeux en bois,  
intégrés au site



Une vaste plaine de jeux pour  
les jeux collectifs,  
le football ou rugby libres



## 2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités

- **Le city-stade :**
  - Installé sur les terrains de basket actuels, il permet de diversifier la pratique de sports : basket toujours mais aussi, football, hand, hockey et volley
  - Entouré d'une mini piste d'athlétisme, il permet de conserver la fonction de course à pied et de saut qui étaient pratiqués sur le site
  - Compact, économique et esthétique (en bois par exemple), c'est un lieu convivial pour la pratique de sports variés, et éducatif pour les scolaires et centres de loisirs
- **Les terrains de pétanque :**
  - 8 pistes de 3x10 m
  - Permettent de pérenniser à l'année une pratique développée antérieurement sur la partie en schiste
  - Accueil de compétitions de pétanque
- **Le parcours de santé :**
  - En bois, sur tout le pourtour du site
  - En support des pratiques de course à pied caractéristiques du site depuis longtemps
  - En lien avec l'axe santé-nature
  - Éléments pouvant être détournés de leur usage et se transformer en jeux pour enfants

## 2.3. Un site de loisirs, populaire et multi-activités



Le city-stade :  
compact, pratique,  
multi-sports : ballons,  
course



Parcours de santé



Les terrains de pétanque :  
Usage quotidien et compétition  
avec accueil de public





## 2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants

- Le **potager pédagogique** :
  - En lien avec les écoles
  - Potager dit « au carré » : permet d'accueillir une classe ; 12 carrés de 1m<sup>2</sup> chacun ; chaque carré est cultivé par 2 enfants ; au milieu du potager se trouve un 13<sup>e</sup> carré, légèrement plus grand : le carré de démonstration
- Education au tri, au **recyclage** :
  - Bacs de récupération des eaux de pluie de la salle polyvalente (et du bloc sanitaire)
  - Compost (dans le potager)
- **La mare** :
  - Permet de compléter les 3 écosystèmes déjà présents : arbres, haies, prairies
  - Enrichit la biodiversité
- Le **refuge LPO** (Ligue de Protection des Oiseaux) :
  - En partenariat avec la LPO Nord
  - Permet de préserver la biodiversité repérée grâce à l'inventaire faune-flore 2011
  - Installations de ruches, nichoirs, maisons à insectes, développement des haies champêtres, etc.

## 2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants



Un site réstructuré...

...d'éducation à l'environnement...

... ouvert à tous et adapté aux familles, ...

... tout en maintenant les équipements en place !

Arbres à planter

Ruches

Arène

Accueil, maison du jardin

Haies paysagères et anti-bruit à recréer

Nichoirs

Kiosque

Salle polyvalente rénovée

Haies séparatives

Prairie naturelle

Tables de pique-nique

Bloc sanitaire, pour le camping des centres de loisirs

Mare

Parcours Arboretum

Tables de jeux (ping-pong, échecs...)

Terrains de tennis maintenus

Parking végétalisé

Bacs de récupérateur d'eau de pluie

Parcours de santé

Parc à vélos

Potager pédagogique

Bancs

## 2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants

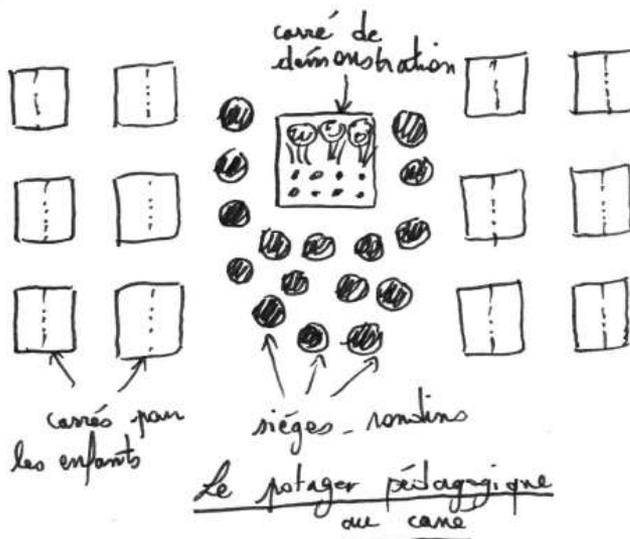
Récupérateur  
d' eau de pluie



La maison à insectes



La mare



## 2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants

- **Le parcours arboretum :**
  - Conditions : Chemin, avec accès tout public, y compris personnes à mobilité réduite
  - Départ : devant la maison du gardien
  - Le parcours arboretum valorise les arbres existants et intègre également un programme de plantation de nouveaux arbres pour :
    - Créer de nouvelles zones de refuge et de nourriture pour la plus grande variété d'insectes (larves, chenilles, etc...) et de champignons
    - Privilégier les essences locales
    - Apporter un renouvellement quand certains arbres sont malades et qu'il faudra les remplacer, ou tout simplement pour anticiper la maturité de certains arbres
    - Diversifier et enrichir le parcours, à des fins pédagogiques ou utilitaires : par exemple, plantation d'arbres odorants à proximité des zones de jeux, plantation de saules en prévision d'activité d'initiation à la vannerie.

## 2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants



### Le parcours arboretum

1. Les arbres au potentiel « remarquable »
2. Les essences forestières
3. Les arbres métiers
4. Le ginkgo biloba
5. Les pins noir d'Autriche
6. Les arbres odorants\*
7. Les arbres à noix\*
8. La haie champêtre\*
9. Les saules\*

\* Certains de ces arbres seront à planter pour étoffer l'arboretum

## 2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants

### Etape n°1 : Les arbres au potentiel « remarquable »

- Arbres uniques au sein d'une société d'arbres, ils sont un patrimoine naturel et culturel.
- Thème : Une richesse à connaître, préserver et mettre en valeur.
- Dans le parc de Beaumont, 4 arbres ont été répertoriés tels.

### Etape n°2: Les essences forestières : châtaignier, hêtre, chêne, érable, frêne...

- Thème : Apprendre à identifier : les arbres forestiers de nos régions tempérés et comprendre leur rôle. Apprendre à protéger les insectes vivant grâce aux bois des arbres (refuge et nourriture).

### Etape n°3 : Les arbres métiers : frêne, chêne, châtaignier, hêtre, pin, bouleau, charme...

- Utiles pour la charpente, la menuiserie ou le chauffage, pour le papier, ou la culture paysagère, etc.
- Thème : Découvrir des métiers anciens en lien avec ces arbres et le potentiel d'inventivité humaine.

### Etape n°4 : Un arbre exceptionnel : le ginkgo biloba

- Thèmes : Une résistance exceptionnelle – la reproduction des arbres

### Etape n°5 : Les pins noirs d'Autriche

- Thème : Le sens de l'adaptation
- Les pins noirs d'Autriche s'épanouissent facilement sur une large gamme de sols. Il résiste très bien au froid, à la sécheresse, au vent et à la pollution.



« Ptérocarya » recensé par ENLM (2011) arbre potentiellement remarquable à Beaumont



Pin noir d'Autriche à Beaumont

## 2.4. Un site d'éducation à l'environnement à destination notamment des enfants

### Etape n°6 : Les arbres odorants : lilas, magnolia, acacia, tilleul, etc.

- Thème : Les odeurs et les parfums
- De nombreux arbres sont utilisés pour leur parfum : fleurs, feuilles, écorces, fruits, bourgeons, graines, résines de bois peuvent être utilisés.

### Etape n°7 : Les arbres à noix : noyer, châtaignier, noisetier, chêne, etc.

- Thème : Les différents usages des noix (comestibles ; pour nourrir les animaux ; le brou de noix, etc.)

### Etape n°8 : La haie champêtre et bocagère

- Thème : le retour de la haie champêtre
- Les haies champêtres sont composées d'essences variées adaptées aux opportunités naturelles du milieu.

### Etape n°9 : Les saules

- Thème : Le saule et l'homme
- Les saules sont cultivés pour l'ornement, notamment le saule pleureur, mais aussi pour fournir du bois, pour la vannerie (osier) ou pour la fabrication des fusains d'artistes.

